

Vol. 17, no. 3

ÉCHOS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Séance du 11 mars 2015

Suivi du schéma d'aménagement et de développement

Le Conseil des maires a approuvé la demande de conformité des règlements suivants, puisqu'ils ne contreviennent pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire :

- Nos 05 How-14, 06 How-14, 07 How-14, 08 How-14, 09 How-14, 10 How-14, 11 How-14 et 12 How-14 de la municipalité de Howick qui visent une révision de l'ensemble de la règlementation d'urbanisme et la concordance aux règlements 270-2014 et 272-2014, modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé, relativement à la gestion des odeurs et à l'habitation en territoire agricole;
- Nos 2003-04-04, 2003-05-26 et 2003-08-10 de la municipalité de Sainte-Barbe qui visent notamment l'identification des îlots déstructurés à l'agriculture, les normes relatives aux installations d'élevage et à la gestion des odeurs en territoire agricole et la liste des documents à fournir lors d'une demande d'une installation d'élevage;

De plus, il a été résolu de recommander à la Commission de la protection du territoire agricole d'autoriser l'aliénation et l'utilisation à une fin autre qu'agricole, d'une superficie de 1 050,3 mètres² et d'autoriser l'utilisation à une fin autre qu'agricole, d'une superficie de 1 168,5 mètres², pour la réfection du ponceau du ruisseau Hall sur la route 138, dans la municipalité de Godmanchester.

Cours d'eau

La firme Lapp Consultants Inc. s'est vue attribuer le mandat d'effectuer les démarches nécessaires à la réalisation des travaux d'entretien du cours d'eau McArdle et les branches 1, 2 et 3, dans la municipalité d'Ormstown.

Dossiers divers

- ➤ Le conseil appuie la MRC de D'Autray qui a résolu d'informer TransCanada Pipeline Ltd et l'Office national de l'énergie qu'elle s'oppose et refuse de façon catégorique et énergique le passage de l'Oléoduc Énergie Est sur son territoire.
- ➤ Dans le cadre de la Politique familiale et MADA, la MRC a procédé à la création d'un comité des communications afin d'élaborer un "Plan de communication" qui doit intégrer les préoccupations des divers intervenants de notre territoire. Ce comité est composé des membres suivants:

Secteur développement rural Secteur développement culturel

Secteur aménagement du territoire Secteur municipal

Responsable PFM/MADA (représentant du comité du suivi)

Rôle d'animation

Anna Potapova

➤ Luc DeTremmerie

Céline Lebel

- Alain Castagner, Louise Lebrun, Deborah Stewart et Gilles Dagenais
- François Landreville
- Anick Lacroix

Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des maires est fixée au mercredi 8 avril 2015, à 19 h 30. Cette séance aura lieu au 4^{ième} étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.